

Initiatives ministérielles

C'est pour ces motifs que j'estime que les parlementaires devraient rejeter le projet de loi C-53. Nous devons faire comprendre aux Canadiens que nous sommes sérieux quand nous réclamons une réforme du régime parlementaire, une réduction du déficit, une rationalisation du gouvernement et une plus grande efficacité de sa part.

[Français]

M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'on parle de patrimoine, la plupart des gens croient qu'on parle de choses anciennes, de vieilles choses. Or, j'aimerais cet après-midi démontrer que le patrimoine c'est aussi des choses modernes, voire d'avant-garde. J'aimerais le faire en utilisant l'angle de la culture, de la culture canadienne, de la culture québécoise.

Actuellement, au-dessus de l'équateur, en face des deux Amériques, celle du Sud, et celle du Nord, se trouvent deux satellites américains. Ce sont des satellites qui ont été placés là par la compagnie Hughes qui est elle-même une filiale de la General Motors, aux États-Unis. Ces deux satellites ont été surnommés «les étoiles de la mort». De quoi parle-t-on?

Ces satellites sont en mesure de diffuser des canaux de télévision dans tous les foyers, du pôle Nord au pôle Sud, ou à peu près. Ils peuvent le faire sur une largeur d'environ 200 canaux simultanément.

Je dois vous dire que ceci n'est pas de la science-fiction, non seulement ces satellites peuvent faire ce que je viens de mentionner, mais ils le font déjà depuis de nombreuses semaines. Ils ont présentement une base de clientèle surtout aux États-Unis, mais aussi une base au Canada.

Ce dont il s'agit, ce sont des satellites de la compagnie Direct TV et ces satellites américains peuvent être utilisés par une compagnie canadienne du nom de Power Direct TV qui est une filiale et de Hughes et de Power Corporation.

Qu'est-ce que cela vient faire avec la culture? Songez-y pour quelques instants. Ces satellites diffusent des canaux dont le contenu, évidemment, à ce moment-ci, est totalement étranger à ce qui se passe sur le plan culturel au Canada. Ce que l'on y diffuse est produit et a pour contenu des éléments américains.

Effectivement, à peu près n'importe qui au Canada peut se procurer le nécessaire pour capter ces canaux, et je l'explique pour démontrer combien le danger à la culture québécoise et canadienne est réel.

• (1545)

Aux États-Unis, présentement, on peut se procurer une petite soucoupe de la grosseur d'une pizza et une boîte; cette boîte permet de décoder le signal qui parvient à la soucoupe à partir du satellite et de le transmettre à votre poste de télévision. Cependant, bien sûr, Direct TV est une entreprise commerciale, et par conséquent, elle vous vend le signal. Encore faut-il qu'elle sache que vous le captez et qu'elle soit en mesure de vous facturer.

Voici comment cela se produit. Vous allez aux États-Unis, vous achetez la petite boîte et la petite antenne pour environ 900 \$ canadiens. Les prix vont baisser de moitié dans les mois qui vont venir, dès que le marché va se développer. Vous ramenez

tout cela ici au Canada, au Québec, peu importe la province, dans les Territoires du Nord-Ouest, vous installez votre petite soucoupe à l'extérieur ou même à l'intérieur, si la fenêtre de votre salon, par exemple, pointe vers le sud. Et là, il vous faut simplement composer un numéro de téléphone et brancher la petite boîte dans la ligne téléphonique.

Automatiquement, le numéro 1-800 que vous signalez va, aux États-Unis, indiquer que vous êtes un nouveau client disposé à consommer le service télévisé, de sorte que la compagnie américaine va envoyer un signal à l'un des deux satellites au-dessus de l'équateur. Ce sont des satellites géostationnaires, c'est-à-dire qu'ils restent toujours au-dessus de l'équateur à la même position. Elle va envoyer un signal indiquant au satellite de parler à votre boîte. Je ne fais pas de la science fiction, c'est faisable maintenant. Où que soit votre boîte le satellite envoie le signal et votre boîte se réveille: «On me parle». La boîte a un numéro. En se réveillant, à partir de ce moment, elle vous donne accès à environ 200 canaux.

Vous pourrez consommer de la télévision ordinaire sur les grandes chaînes américaines, vous pourrez aussi consommer du film vidéo à demande, comme si vous alliez au magasin vidéo. Mais là, vous n'avez pas besoin d'y aller, vous êtes chez vous. Vous appuyez sur le bouton: je veux voir tel film. Automatiquement, la petite boîte enregistre votre temps de consommation et les films que vous consommez. À la fin du mois, la compagnie mère aux États-Unis téléphone à votre petite boîte et lui demande: «Qu'as-tu enregistré comme consommation?» La petite boîte, généreusement, fournit l'information requise. La compagnie, aux États-Unis, va maintenant préparer une facture et vous l'envoyer.

La facture, cependant, puisque vous êtes au Canada, ne sera pas postée directement à une adresse canadienne, mais à une adresse américaine qu'on vous a fournie, de façon à ce que, maintenant, on puisse vous envoyer la facture, sans TPS, sans taxe de vente provinciale. Je pense que le ministre du Revenu devrait prendre acte qu'il se consomme des services au Canada, et ces services ne sont soumis à aucun accord international.

Pour citer des directeurs de cette entreprise du côté canadien, je cite M. Kruyt qui comparaisait devant le Comité du patrimoine, le mois dernier, le 16 novembre. M. Kruyt est de Power Direct TV.

Quelle était la question que je lui avais posée? Je lui avais demandé: «Pourquoi tolérez-vous que le signal soit capté par les consommateurs canadiens, alors que vous savez très bien que vous ne respectez aucunement les lois de la consommation au Canada?» «Nous n'avons pas d'incitations financières à empêcher ces gens de capter le signal, mais nous avons, bien sûr, l'incitation financière à les facturer», m'a-t-il répondu.

Je lui ai de plus demandé: «Qu'est-ce qui vous fait croire maintenant que vous pourriez, éventuellement, si vous donniez le service aux Canadiens de façon légitime, filtrer les signaux et vous assurer qu'ils recevraient du signal canadien plutôt que du signal américain?» La réponse que j'ai eue, c'est que la compagnie américaine leur donnerait ce qu'il a appelé *the on/off switch*, si on peut faire affaire dans ce pays. À ce moment-là, bien sûr, on comprend qu'on est dans une situation commerciale où la lucrativité est la seule règle qui sera respectée.